

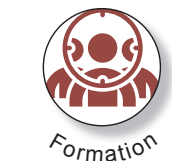


Interdisciplinarité



Progression

Coordination



Formation

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

*Les formations continuées répondent à un besoin de perfectionnement en gestion de crise et maîtrise des risques du public visé, dont les objectifs pédagogiques, les moyens didactiques et le programme seront inchangés pour chaque session planifiée.*



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél: 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

145 €/participant

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/1 • Module 1 • Premières actions urgentes

- Coordination « capot » et premiers réflexes de collaboration avec les autres disciplines.
- Communication monodisciplinaire et inter-disciplinaire.
- Balisage du chantier.
- Communication avec les dispatchings.
- Appel de services en renfort et de moyens en matériel spécifiques.
- Collaboration avec personnes impliquées mais n'appartenant pas aux disciplines.
- Contact avec la presse.

### Public multidisciplinaire et conditions d'admission

#### Discipline 1: Services incendie

- Être membre du personnel d'un service public d'incendie.
- Bénéficiaire de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.
- Être détenteur au minimum du grade de Sergent.

#### Discipline 2: Secours médicaux

- Être membre du personnel d'un service de secours médical.
- Bénéficiaire de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

#### Discipline 3: Services de police

- Être membre du personnel d'un service de police avec un grade minimum d'**Inspecteur de Police (INP)**.
- Bénéficiaire de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.
- **Plus value:** avoir suivi la formation journée d'étude catastrophe (1680) pour les CP et INPP commissionnés.



5

... Suite

## Déroulement

### A. Partie théorique : révision des pré-requis • 2h00

- Missions et intervenants des 5 disciplines.
- Fonctionnement de la discipline pour les opérations de routine nécessitant des premières actions urgentes.
- Actions réflexes à mettre en oeuvre en tant que chef des opérations.
- Règles de base de la communication radio.

### B. Partie pratique : simulation • 4h30

- Briefing.
- Mise en situation.
- Debriefing monodisciplinaire à chaud.
- Debriefing interdisciplinaire à chaud.

## Objectifs

### Savoir-faire interdisciplinaire

- Se coordonner en interdisciplinarité par l'intermédiaire d'une coordination « capot ».
- Gérer le flux de communication avec le centre 112.

### Savoir-faire relatif à la D1

- Réaliser une reconnaissance D1.
- Prendre les mesures utiles en vue d'assurer la sécurité des lieux, des victimes et des intervenants.
- Définir l'étendue d'un périmètre de sécurité.
- Définir et demander les renforts ad hoc.
- Localiser et gérer un point de première destination (PPD).
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio.
- Réaliser un compte rendu de situation (SitRep).

### Savoir-faire relatif à la D2

- Réaliser une reconnaissance D2.
- Effectuer un compte rendu de situation.
- Définir les renforts ad hoc.
- Identifier l'emplacement opportun pour installer le PMA.
- Se coordonner de manière monodisciplinaire par l'intermédiaire d'un PMA.
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio.

### **Savoir-faire relatif à la D3**

- Mettre en place et occuper les périmètres de sécurité (bouclage et balisage).
- Gérer les accès aux périmètres de sécurité.
- Définir les renforts ad hoc.
- Établir et mettre en oeuvre un plan de circulation.
- Définir et signaler les parkings.
- Évacuer et mettre à l'abri la population de la zone concernée.
- Mettre en oeuvre et gérer la communication radio.

### **Savoir-être interdisciplinaire**

- Au départ d'une situation identique, se coordonner ensemble dans une démarche de co-construction, en portant un regard « interdisciplinaire » sur cette situation.
- Gérer son stress en cas de situation de crise.
- Communiquer de manière professionnelle et efficace avec le dispatching, les intervenants sur le terrain ou les personnes « ressources » extérieures aux acteurs de la gestion de crise.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

95 €/participant

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/2 • Module 1 • Ateliers pratiques

#### Public

Toute personne ayant suivi le **module 1**.

#### Déroulement

Mise en situation/jeux de rôle.

#### Objectif

Réviser les savoir-faire et savoir-être acquis à l'issue du module 1.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

135 €/participant

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/3 • Module 2 • Mise en place d'un poste de commandement opérationnel

- Mise en place d'un poste de commandement opérationnel, positionnement, infrastructure etc..
- Attribution des rôles utiles : Dir-PC-Ops, Opérateur radio, Secrétaire, Gestionnaire des moyens, etc.
- Gestion des flux d'information.
- Coordination des différents acteurs.
- Test des plans monodisciplinaires et interdisciplinaires.
- Mise en place de structures opérationnelles.
- Gestion des postes monodisciplinaires.
- Information à la population.
- Gestion des médias sur le terrain.
- Gestion du stress.

### Prérequis

Avoir suivi préalablement le **module 1 Axe 1/1 Premières actions urgentes**.

### Public multidisciplinaire et conditions d'admission

#### Discipline 1 : Services incendie

- Avoir participé au module 1.
- Être membre du personnel d'un service public d'incendie.
- Faire partie du cadre supérieur.
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

#### Discipline 2 : Secours médicaux

- Avoir participé au module 1.
- Être actif d'un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (Infirmier SISU ou Médecin urgentiste).
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

### **Discipline 3: Services de police**

- Avoir participé au module 1.
- Être membre du personnel d'un service de police avec un grade minimum d'Inspecteur Principal de Police (INPP).
- Bénéficier de l'accord préalable écrit de l'autorité dont relève le candidat pour s'inscrire à la formation.

### **Objectifs**

#### **Savoir-faire interdisciplinaire**

- Prendre conscience du respect des rôles de chacun au sein du Poste de Commandement Opérationnel.
- Mettre l'accent sur une communication efficace entre les différents lieux et intervenants.
- Anticiper les besoins pour pallier plus efficacement à l'évolution de la situation.

#### **Savoir-faire relatif à la D1**

- Gérer l'organisation de l'afflux des véhicules d'intervention.
- Superviser la division de l'intervention en secteur d'attaque.
- Gérer la répartition des secteurs et des tâches entre les différentes unités.
- Superviser l'installation des commandants de secteur.
- Mettre en œuvre l'établissement d'une concertation monodisciplinaire.
- Fixer les priorités et la répartition du travail entre les secteurs.
- Gérer l'information du PC-Ops et la concertation avec les directeurs des autres disciplines.
- Évacuer et mettre à l'abri la population de la zone concernée.
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines.

#### **Savoir-faire relatif à la D2**

- Valider l'emplacement du PMA et du point relais.
- Coordonner la médicalisation des opérations.
- Accueillir et affecter les médecins et le personnel santé.
- S'assurer de la prise en charge et du rassemblement des impliqués en déléguant aux responsables concernés.
- Faire rapport régulier du bilan à l'autorité compétente.
- Prendre les dispositions et mesures additionnelles.
- Consolider la liste des victimes.
- Décider de la fin du dispositif médical.
- Mettre en œuvre et gérer la communication radio.
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines.

### **Savoir-faire relatif à la D3**

- Mettre en place et organiser la structure de commandement de sa discipline.
- Communiquer les informations intéressantes et importantes au Dir PC-Ops.
- Organiser l'identification des victimes.
- Exprimer ses besoins vis-à-vis des autres disciplines.

### **Savoir-être interdisciplinaire**

- Travailler en équipe.
- Faire preuve de fiabilité.
- Faire preuve d'engagement.
- Gérer le stress.





## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél: 065 325 763



## Date

À la demande

## Durée

1 journée

## Coût

À déterminer

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/4 • Participation à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination Communal

- Échange d'informations entre le PC-Ops et le comité de coordination.
- Coordination des représentants de disciplines et gestion des informations.
- Prise de décision concertée avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Analyse d'une situation d'urgence.
- Ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement des personnes concernées par une situation d'urgence.
- Accompagnement psychologique des personnes impliquées dans un accident.
- Gestion d'un call center.
- Organisation d'une conférence de presse.
- Communication avec la presse pendant la crise.

### Public multidisciplinaire

- Le Bourgmestre de l'administration communale demanderesse.
- Le coordinateur responsable de la planification d'urgence (+ Secrétaire).
- Le représentant de la Discipline 1 (Officier du service d'incendie concerné).
- Le représentant de la Discipline 2 (Coordinateur psychosocial local).
- Le représentant de la Discipline 3 (Officier de la zone de police compétente et/ou officier de la police fédérale).
- Le représentant de la Discipline 4 (Représentant logistique).
- Le représentant de la Discipline 5 (Responsable de communication du Bourgmestre).

### Déroulement

#### A. Réflexion en interdisciplinarité concernant les éléments essentiels à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination • 3h00

- Pertinence du déclenchement d'un plan d'urgence.
- Localisation du Centre de Crise.
- Composition du Comité de Coordination.
- Recueil des informations utiles par chaque membre du Comité de Coordination pour mener à bien la situation de crise.

... Suite



12

- Équipement et outils nécessaires dans le Centre de Crise.
- Dynamique du groupe du Comité de Coordination.
- Missions stratégiques de chaque membre du Comité de Coordination.

## **B. Partie pratique : simulation au sein même d'un Centre de Crise • 3h30**

- Briefing.
- Mises en situation.
- Debriefing interdisciplinaire.
- Rédaction du plan d'action relatif à la mise en place et le fonctionnement du Comité de Coordination concerné (**Indicateurs mesurables**).

## **Objectifs**

### **Savoir-faire et savoir-être interdisciplinaires**

- Se représenter une image la plus fidèle possible de la situation au moment « T ».
- Développer une vision cartographique de la situation donnée.
- Développer une stratégie de communication par rapport à cette situation.
- Communiquer de façon ascendante et descendante avec le PC-Ops.
- Tenir et partager un cahier de veille.
- Fixer les modalités de fonctionnement du Comité de Coordination.
- Appliquer ces modalités de fonctionnement.
- Anticiper l'évolution de la situation concernée.
- Réaliser le suivi des décisions prises.
- Répondre aux besoins stratégiques formulés par le PC-Ops.

► **EN FINALITÉ, viser le retour à la normale le plus rapidement possible**



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Contactez les gestionnaires de formation ci-dessus

## Durée

À déterminer

## Coût

À déterminer

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/5 • Planification d'urgence (Formation de base)

#### Public

Toute personne par sa fonction, concernée par la planification d'urgence (ex. : CPU, représentants de la Discipline 5, entreprises SEVESO, pompier, policier, etc.).

#### Déroulement

- Exposés.
- Retours d'expériences.

#### Objectifs

- Comprendre les notions afférentes à la crise, aux causes et à la gestion de la crise.
- Expliquer le cadre de référence de la planification d'urgence :
  - la cellule de sécurité;
  - le fonctionnaire chargé de la planification d'urgence;
  - la préparation aux gestions de crise;
  - la gestion de crise;
  - la remise en état et la reprise des activités;
  - le retour d'expérience.
- Distinguer les structures d'appui et de coordination de crise :
  - le Centre de crise provincial;
  - le Centre régional de crise;
  - le Centre de crise fédéral.
- Argumenter le cycle du risque :
  - présentation des disciplines, de leurs missions à chaque étape du cycle de gestion d'urgence, de leurs moyens et de leurs spécificités : la D1; la D2 (PIM, PRIMA, PISA, PIPS et Croix-Rouge); la D3; la protection civile; la Défense nationale dans le cycle de gestion du risque; la D5;
  - intervention de l'autorité judiciaire dans la gestion des situations d'urgence;
  - présentation d'une entreprise à risque.
- Comprendre la gestion de la crise à un niveau stratégique





## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

95 €/participant

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/6 • Ateliers spécifiques en planification d'urgence

#### A1/6/1 Parcours de cas pratiques et préoccupations du quotidien

#### Prérequis

Avoir suivi la formation de base - Formation à la planification d'urgence du CPIGECH - Axe 1/5.

#### Public

Coordinateur planification d'urgence.

#### Déroulement

- Cas pratiques.
- Retours d'expériences.

#### Objectifs

- Informer le supérieur des moyens suffisants ou insuffisants.
- Insuffler l'aspect transversal de la planification d'urgence et de gestion de crise au sein d'une commune.
- Obtenir des résultats.
- Appliquer les méthodes de structuration de l'information.
- Respecter le cadre de travail.
- Collaborer avec toutes les personnes impliquées dans la planification d'urgence et la gestion de crise.
- Donner du feed-back aux collaborateurs.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

115 €/participant

# A1/6/2 Gestion de manifestations publiques

## Prérequis

- Formation de base à la planification d'urgence du CPIGECH ou Certificat PLANICOM.
- Pas de prérequis pour les SPOC (Single Point Of Contact) = responsable de l'organisation des festivités/manifestations.

## Public

- Coordinateur planification d'urgence.
- Toute personne ayant l'utilité dans la fonction à suivre la formation + accord responsable hiérarchique.

## Déroulement

- Cas pratiques.
- Retours d'expériences.

## Objectif général

Être capable d'appliquer la méthodologie spécifique à la mise en place d'une manifestation publique.

## Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

### SAVOIR

- Connaître les acteurs concernés par la sécurité des manifestations publiques.
- Définir la manifestation publique.
- Définir la méthodologie dans le traitement d'une demande d'organisation de manifestations.
- Déterminer l'encadrement nécessaire d'une manifestation publique.

### SAVOIR-FAIRE

- Appliquer la méthodologie dans le traitement d'une demande d'une manifestation publique.
- Conseiller l'autorité dans le cadre de la rédaction de l'arrêté du Bourgmestre.

### SAVOIR-ÊTRE

- Être assertif.
- Être conscient de la limite de sa responsabilité.
- Faire preuve d'initiative.
- Être bienveillant.
- Être capable d'anticiper.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél: 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

2 journées

## Coût

190 €/participant

# A1/6/3 Techniques de réunion en planification d'urgence et gestion de crise

## Public cible

- Toute personne, toutes disciplines confondues, pour laquelle la formation représente une plus-value dans la fonction occupée (ex: CPU - Dir's - Secrétaire Dir-PC-Ops,...).

## Déroulement

- Exposé.
- Mise en situation /jeux de rôle.

## Objectif général

- Être capable d'animer une réunion en planification d'urgence et/ou gestion de crise.

## Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

### SAVOIR

- Connaître le vocabulaire en gestion de crise.
- Connaître la technique de prise de notes spécifique à la gestion de crise (Ex: FAN,...).

### SAVOIR-FAIRE

#### Leadership

- Se présenter.
- Construire et faire respecter un climat favorable.
- Définir le cadre (règles & accords).
- Surveiller le cadre (pour soi-même & les participants).
- Stimuler l'interaction entre les participants.
- Veiller à l'implication de chacun.
- Recadrer par rapport à l'objectif de la réunion.
- S'assurer de l'adhésion de tous aux décisions prises.
- Rester neutre.
- Donner un feed-back adéquat.
- Posséder les compétences de communication nécessaires.
- Écouter activement.
- Poser des questions.

- Expliquer.
- Détecter ce qui ne se dit pas.
- Concertation de terrain (si gestion de crise).
- Recueillir les informations déjà connues.
- Recueillir les actions prises.
- Prendre avec les responsables la décision au sujet de la proposition de niveau de la phase (coordination opérationnelle, phase communale/provinciale).
- S'assurer/Déterminer les 4P (périmètres, PPD, PC-Ops, PMA).
- Communiquer l'heure concrète de la 1<sup>ère</sup> réunion.
- Fixer un temps limite de réunion de concertation.

#### **Concertation (si planification)**

- Recueillir les informations déjà connues.
- Recueillir les actions prises.
- Définir les missions et tâches de chaque participant.
- Avaliser avec les participants les propositions émises.

#### **Démarrage organe de concertation multidisciplinaire à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> réunion**

- S'identifier (une nouvelle fois).
- Désigner la place de chaque responsable.
- Rappeler les objectifs.
- Parcourir les règles et les accords.
- Décrire la procédure de travail avec le tableau de recueil d'informations.
- Indiquer comment se déroulera la communication avec l'autorité.
- Régler le timing de la réunion.

#### **Déroulement 1<sup>ère</sup> réunion de l'organe de concertation multidisciplinaire**

- Collecter les informations et veille à ce que celles-ci soient ajoutées sur le tableau FAN.
- Garder une vue d'ensemble de la situation.
- Synthétiser régulièrement l'avancement.
- Harmoniser les besoins et les actions.
- Tenter d'obtenir un aperçu de l'évolution de la situation (à court terme).

#### **Gestion des données dans l'organe de concertation multidisciplinaire**

- Désigner quelqu'un pour compléter le tableau de recueil d'informations.
- Vérifier régulièrement si les informations sont toujours à jour et correctes.
- Garantir un bon flux d'informations entre les participants grâce au tableau de recueil d'informations structuré et clair.
- S'assurer que les personnes concernées par l'objet de la réunion (et uniquement celles-ci) soient présentes.

### Déroulement 2<sup>ème</sup> réunion de l'organe de concertation multidisciplinaire

- Collecter, de manière structurée, de l'information.
- Établir un bilan complet et actualisé de la situation (en tenant compte de l'historique et de la chronologie des événements).
- Être conscient de la distinction entre les décisions (aspect opérationnel/stratégique).
- Demeurer vigilant quant aux limites du cadre et à la fonction de chacun.
- Stimuler la réflexion à plus long terme (qu'est-ce qui se passe dans un délai x?).

### Passation de commandement/Dissolution de l'organe de concertation multidisciplinaire

- Debriefing de chaque participant sur la gestion de la crise.
- Prévoir l'intendance si la situation dure dans le temps.
- Formaliser la fin de réunion à l'ensemble des personnes concernées.

### SAVOIR-ÊTRE

- Rester neutre.
- Adapter sa posture en fonction de la fonction occupée.
- Faire preuve de respect.
- Faire preuve de leadership (prendre des initiatives, hiérarchiser les priorités, accepter les responsabilités, apporter des solutions, être conscient de la distinction entre les décisions opérationnelles et stratégiques...).
- Stimuler l'implication de chacun.
- Motiver le groupe.
- Être attentif à la dynamique de groupe.





## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

Forfait/session : 1.250 €

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/7 • Préposés 112 en situation d'urgence

#### Public

Les préposés et superviseurs 112.

#### Déroulement

##### A. Partie théorique : étude de cas

##### B. Partie pratique : simulation

- Briefing.
- Mise en situation, jeu de rôle en salle.
- Debriefing à chaud et à froid et recadrage.

#### Objectifs

- Alerter et envoyer sur les lieux de la situation d'urgence les services d'intervention et services, moyens et personnes nécessaires.
- Alerter les autorités compétentes.
- Alerter les services hospitaliers concernés en charge de l'activation éventuelle du PUH.
- Ouvrir des canaux de communication multidisciplinaires, en ce compris le portail national de sécurité.
- Organiser et coordonner la CU112 en tant que centre de communication principal pour l'appui des acteurs en situation d'urgence.
- Comprendre les principes de la planification d'urgence afin de pouvoir assurer les missions de l'A.R.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature

**Accréditation demandée pour les médecins**



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

6 heures

## Coût

50 €/participant

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/8 • Recyclage pour les concepts de gestion des situations d'exception (formation en e-learning)

En cours d'élaboration.

#### Public

Acteurs de la gestion des situations d'exception.

#### Conditions d'admission

Être détenteur(trice) d'un des titres suivants :

- Certificat CRI-1.
- Certificat universitaire en gestion des situations d'exception.
- Certificat interuniversitaire en gestion multidisciplinaire des situations d'exception.
- Certificat interuniversitaire en gestion de crise et planification d'urgence (PlaniCom).
- Attestation de suivi de la formation « Fonction de coordinateur PlanU » - IPFH.
- Discipline 3 ► à spécifier.

#### Objectif général

- Évaluer les concepts à mettre en place propres aux situations d'exception ainsi que les problématiques de chaque acteur d'une gestion des situations d'exception.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél : 065 325 743



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

75€/participant

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/9 • Formation CALOG : intervention ponctuelle sur le lieu d'une situation de crise (en cas de réquisition)

#### Public

CALOG – tous niveaux confondus. Pas de prérequis.

#### Déroulement

- Exposé
- Quiz interactif
- Mise en situation/jeux de rôle

#### Objectif général

Être capable de visualiser un contexte de situation de crise, en cas de réquisition.

#### Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

##### SAVOIR

- Connaître le vocabulaire (en gestion de crise) susceptible d'être utilisé en tant que personne réquisitionnée.
- Distinguer les différentes disciplines intervenant sur une situation de crise ainsi que leurs priorités (+ chasubles).
- Comprendre l'organisation de lieux et de travail relative à une situation de crise.
- Distinguer les différents acteurs de la discipline 3.
- Comprendre les règles relatives à l'utilisation des véhicules prioritaires D3 (+ usage du bitonal et feu bleu).
- Connaître le fonctionnement de base de la radio Astrid.

##### SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'action demandée par rapport à des instructions reçues.
- Situer les différents périmètres et points « clés » présents sur une situation de crise.
- Utiliser la radio Astrid (selon le canal prédéfini).

##### SAVOIR-ÊTRE

- Être dans le respect de la fonction de chacun.



## Axe 1

Formations continuées ou exercices grandeur nature



## Gestionnaires de formation

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

Tél: 065 325 745



## Date

Voir calendrier des formations

## Durée

1 journée

## Coût

Forfait/session: 1.200 €

# AXE 1

## Formations continuées ou exercices grandeur nature

### A1/10 • Intervention en cas de gestion de situation d'exception

#### Public

Toute personne pouvant être désignée comme expert de l'entreprise.

#### Déroulement

- Exposé
- Quiz interactif
- Mise en situation

#### Objectif général

Être capable d'intervenir dans le cadre de la mise en œuvre du PPUI.

#### Objectifs spécifiques

Le stagiaire sera capable de :

##### SAVOIR

- Connaître le vocabulaire (en gestion de crise) susceptible être utilisé au sein des organes de concertation multidisciplinaire (Cellule de sécurité, PC-Ops, Comité de Coordination Communal/Provincial).
- Se faire une représentation commune du rôle de l'expert au sein de l'organe de concertation multidisciplinaire.
- Distinguer les différentes disciplines intervenant sur une situation de crise ainsi que leurs priorités (+ chasubles).
- Comprendre l'organisation des lieux et de travail relative à une situation de crise.
- Distinguer les différents acteurs qui composent les organes de concertation multidisciplinaire.

##### SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'action demandée par rapport à des instructions reçues.
- Appliquer la procédure définie dans le PPUI.
- Situer les différents périmètres et points « clés » présents sur une situation de crise.

##### SAVOIR-ÊTRE

- Être dans le respect de la fonction de chacun.
- Être dans le respect du ROI.